

COMMUNIQUE

Le nucléaire, une filière d'avenir à soutenir, non à atomiser

Le démantèlement de la filière nucléaire civile française n'est plus un risque mais une réalité. Alors que cette filière, fleuron industriel français, s'exporte et que les compétences qu'elle détient sont reconnues après 70 ans d'investissements et de recherche, elle subit aujourd'hui un véritable abandon de la part de l'État.

L'électricité nucléaire est compétitive et à bas coût ; elle participe en cela à la compétitivité des entreprises françaises et au pouvoir d'achat des ménages ; elle répond aux enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique ; elle permet l'indépendance énergétique du pays. Et pourtant la filière est victime d'attaques idéologiques en décalage avec les faits, comme celles contenues dans le projet de loi de transition énergétique ou dans une communication récente du Président de l'autorité de sûreté.

Alors qu'en 10 ans, des dizaines de milliards ont été versés à l'État, sous forme de dividendes, par toute la filière nucléaire, la puissance publique réduit les moyens de la recherche, de la sûreté, de la médecine nucléaire, et prend peu à peu des positions suicidaires pour toute la filière.

La confédération et les fédérations FO concernées (métallurgie, chimie, énergie, finances, santé) rappellent leur attachement au développement et à la sécurisation de l'industrie nucléaire dans le cadre d'une véritable politique publique industrielle ambitieuse de l'État.

Pour FO, l'État républicain se doit d'être l'actionnaire majoritaire, voire unique, des entreprises de la filière. Il doit favoriser les partenariats, doit impulser les investissements et les axes de recherches dans le cadre d'une véritable politique nationale stratégique pour l'avenir, notamment pour défendre le positionnement de la filière à l'international.

Pour FO, il est de la responsabilité de l'État de financer une recapitalisation d'AREVA qui s'avère aujourd'hui nécessaire et urgente. Son rôle ne peut se réduire à percevoir des dividendes.

L'augmentation des efforts de recherche et d'ingénierie, le développement du contrôle par la puissance publique ainsi que les impératifs de la sûreté des installations, la sécurité des personnels (sur tout le cycle de l'activité nucléaire, médicale, civile et militaire) et la protection des citoyens doivent primer sur les questions de rentabilité ou de marchés.

L'industrie nucléaire comporte des enjeux spécifiques qui nécessitent de garantir sa pérennité en la soustrayant aux aléas conjoncturels, aux marchés, aux conflits d'intérêt et aux jeux de pouvoirs.

Enfin, FO revendique une réactivation immédiate du Comité Stratégique de Filière Nucléaire du CNI et du Conseil de Politique Nucléaire (CPN).

En lien avec l'ASN, l'État doit retrouver un pilotage public, stratégique, énergétique et industriel de la troisième filière française qui compte plus de 220 000 emplois qualifiés et un savoir-faire internationalement reconnu. A défaut, l'ensemble du secteur ne survivra pas à l'atomisation de la filière.

Paris, le 24 avril 2015